

Roquefort le 6 avril 2021

Monsieur le Président de l'Agglomération d'Agen
8 rue André Chénier CS 10190
47916 AGEN cedex 9

Objet : augmentation des taxes locales. Lettre ouverte aux élus de l'Agglomération d'Agen.

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les vice-présidents,
Mesdames et Messieurs les maires et maires adjoints,

Les prévisions d'augmentations de la fiscalité de l'AGGLO ne seront pas votées par la commune de ROQUEFORT sauf pour la TASCOT : TAXES sur les Surfaces COMMERCIALES.

Cette décision a été prise lors du Conseil Municipal du 2 avril 2021 et concerne le vote devant intervenir lors du bureau d'AGGLO du jeudi 8 avril 2021.

MOTIVATIONS :

1. Notre commune a l'un des taux d'imposition les plus forts des 31 communes Agenaises.
2. Nous sommes des élus de proximité qui avons promis de ne pas augmenter la pression fiscale. Les taux d'impositions communaux seront maintenus car nous ne pouvons pas cette année les baisser.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, de voter pour l'exercice 2021 les pourcentages suivants :
Taxe foncière bâti 22.00 %
Taxe foncière non bâti 85.42 %
3. Les investissements prévus de l'AGGLO en 2021, de 143 M€ alors qu'ils n'étaient que de 100 M€ en 2020, sont en augmentation trop importante compte tenu de la période économique difficile qui nous attend au sortir de la crise de la Covid.
4. Nous attendons depuis 13 ans les 3 bassins secs sécrétaires de crues pour 2.7 M€ ; ce n'est pas la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui va faire aboutir ce dossier.
5. De plus, cet écrêtement limite les hauteurs dans les maisons inondées. Des batardeaux sont donc indispensables tout comme la mise hors d'eau de la station de pompage des eaux usées au pont de la rue de la Palanque ; les maisons sont inondées par la remontée des eaux usées !
6. L'efficacité de la gestion de l'AGGLO doit être améliorée via la prise en charge de dossiers intercommunaux tels que la défense incendie par une ingénierie inaccessible aux communes et au caractère trans communal de cette défense. La mutualisation de

l'achat de bâche incendie et de devis de terrassements permettrait une baisse des coûts et surtout une optimisation de la répartition des stockages d'eau.

7. Cette maîtrise des coûts et cette meilleure efficacité de gestion nous semblent d'autant plus importantes que notre commune est l'une des plus endettées de l'AGGLO : 6,3 années de remboursement contre 3 en moyenne
8. Cette ingénierie fait défaut aux communes rurales dans d'autres domaines tels que la voirie. De nombreux points noirs perdurent faute de vigilance et de moyens. Des alertes chiffrées sont nécessaires surtout si ces points noirs dépendent de l'Etat, de la région, du département où à fortiori de l'AGGLO. Ainsi l'arrivée du barreau de Camélat sur la RD 119 et le nouvel échangeur autoroutier vont impacter notre commune sans aucun aménagement local décidé en amont !
9. Idem pour le plan lumière qui devrait se doubler d'un plan obscurité.

Enfin nous sommes dans une *démocratie du diaporama et de la visioconférence* !

Comment partager, expliquer de telles masses d'informations ?

Comment exercer nos fonctions d'élus : maire, adjoints, conseillers ... après 7h de présentations et de débats épuisants car intenses et prenants vu les enjeux !

Comment rendre compte et alimenter les débats au sein de sa commune ?

Propositions :

1. organiser chronologiquement cette masse d'informations numériques pour le plus grand nombre
2. rendre accessible les vidéos des débats en commissions, en commissions, en conseil d'agglomération et en bureau des maires
3. retranscrire les débats notamment les chiffres annoncés par chaque orateur

Voici motivée notre décision de vote

Voici quelques explications de ce vote

Voici quelques suggestions pour « magnifier » encore d'avantage ce puissant outil de mutualisation des moyens techniques, humains et financiers qu'est l'Agglomération agenaise.

Le conseil municipal actuel et à venir reste à votre disposition pour échanger sur le devenir de notre agglomération et de nos communes.

Pour le Conseil Municipal du 2 avril 2021

Alain ZANARDO

Maire de Roquefort 47310